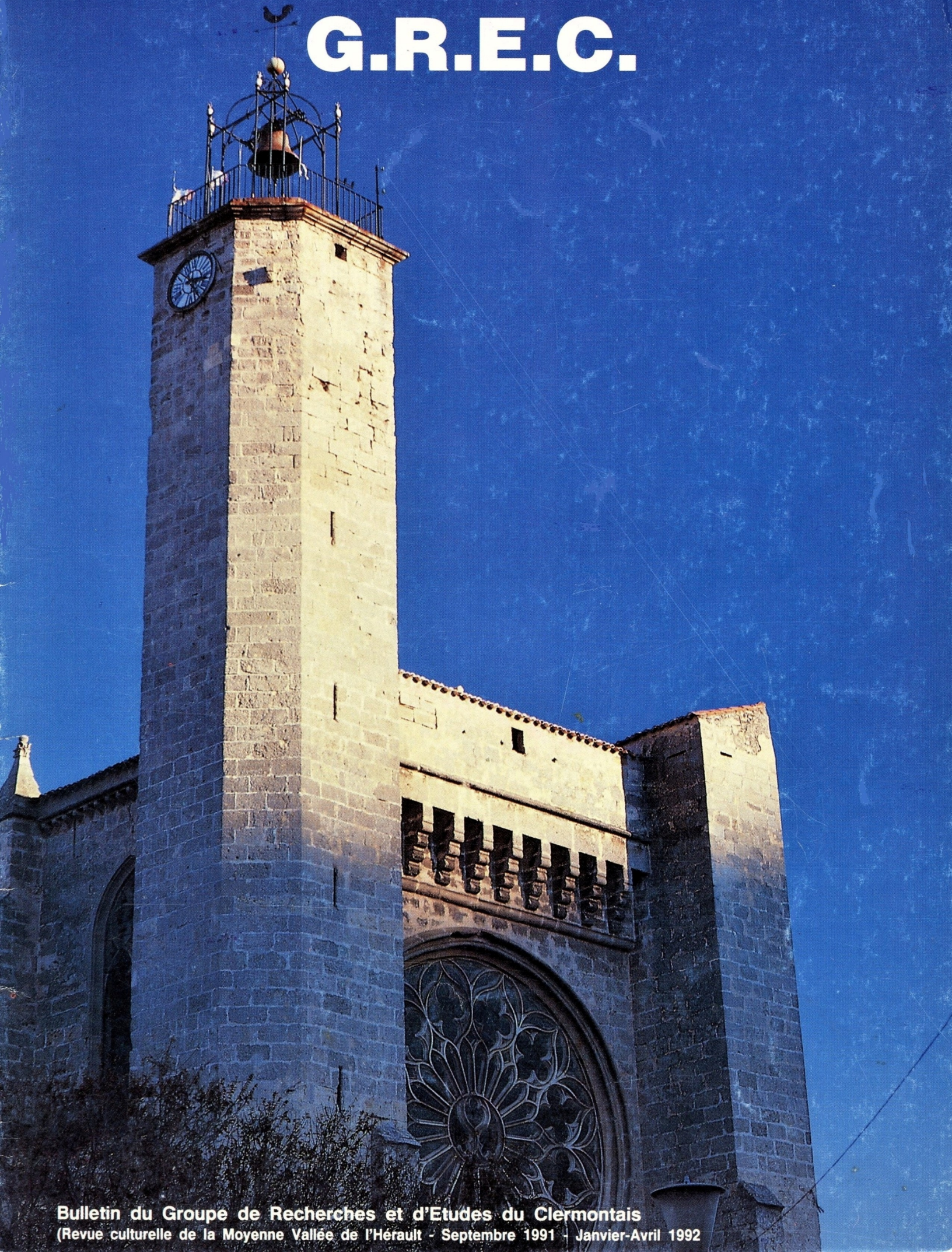


G.R.E.C.



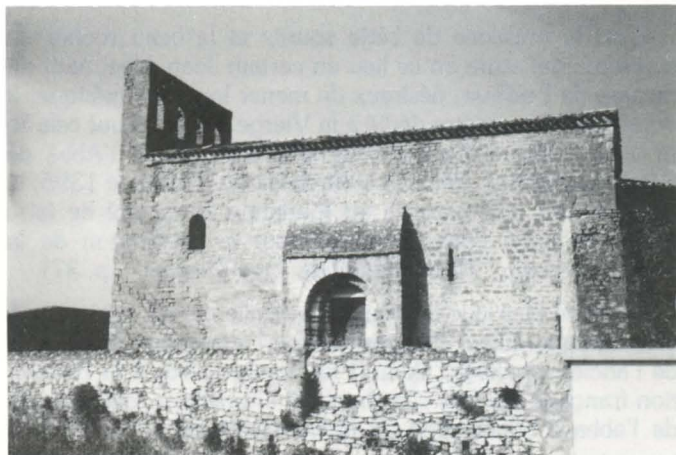
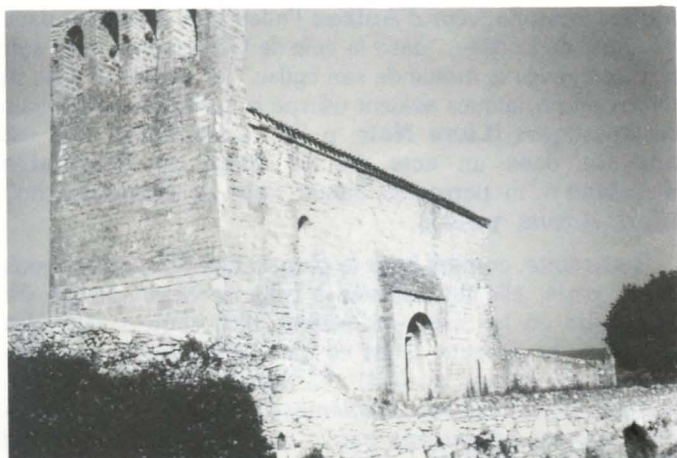
ANCIENNES EGLISES RURALES DU DIOCESE DE LODEVE

SAINT-JEAN DE FOS - St-Geniès de Litenis

SAINT-JEAN DE FOS - St-Geniès de Litenis

Cette église se dresse au bord de la route de Saint-Jean de Fos à Gignac, à environ un kilomètre, sur la gauche.

La construction actuelle est d'époque romane, mais elle a beaucoup souffert lors des guerres de Religion : son abside et la voûte de la travée du chœur et des deux premières travées de la nef se sont alors effondrées. Une première restauration sommaire en 1875, et surtout celle en cours actuellement, sont en passe de lui redonner une nouvelle jeunesse.



Par la suite, les actes se multiplient, où les églises de Saint-Geniès de Litenis et Saint-Jean de Fos sont nommées ensemble, mais où il apparaît bien que Saint-Geniès a eu la prééminence sur Saint-Jean.

Ainsi, dans les bulles d'Alexandre III (1162) et d'Innocent III (1202), l'église de Saint-Geniès, avec la chapelle du Gouffre Noir : *ecclesiam S. Genesii cum capella de Gurgite Nigro* (Inv. Briç., fol 2 verso).

Mais, au cours du XIII^e siècle, c'est Saint-Jean qui devient l'église paroissiale, et Saint-Geniès n'est plus qu'une église secondaire.

La **Description du Diocèse** de 1331 consacre cet état de fait : "L'église Saint-Geniès de Litenis, située non loin du village de Saint-Jean de Fos, est administrée par le vicaire (perpétuel) de l'église de Saint-Jean de Fos. Elle appartient au monastère de "Saint-Guilhem des Déserts" (*Pouillé*, p. 597).

A remarquer son clocher-peigne, rare en nos contrées.

La fondation de cette église remonte à une époque reculée. C'est le premier lieu de culte du terroir de Saint-Jean de Fos, appelé alors "Litenis", nom que l'église a conservé jusqu'à nos jours.

Elle fut dédiée à Saint-Geniès d'Arles, titulaire également de la cathédrale de Lodève - signe d'antiquité. Première église paroissiale, jusqu'à ce que la population se regroupe sur le mamelon fortifié, où une nouvelle église, dédiée à Saint-Jean-Baptiste fut établie.

Dans la donation de Guillaume, comte de Toulouse, à Gellone, le *fisc* de Litenis est mentionné : c'est le noyau primitif des possessions du monastère ; mais il faut attendre le XI^e siècle pour trouver mention de notre église.

En 1146, Eugène III, dans sa bulle en faveur de Gellone, énumère le *fisc* de Saint-Geniès de Litenis : *fiscum Santi Genesii Litenis* (Gall. Christ. VI intra col. 280). L'église est nommée en 1153 dans une charte d'accord entre l'évêque de Lodève et l'abbé de Gellone concernant les églises possédées par l'abbaye : *quod de ecclesia sancti Johannis de Gurgite Nigro* (Saint-Jean du Gouffre Noir, ancien nom de Saint-Jean de Fos, avant la construction des remparts) *et Sancti Genesii de Ledenis* .



SAINT-GUILHEM LE DESERT

Notre Dame de Lieu-Plaisant

Cette petite église, attenante à la maison servant d'ermitage, se trouve à cinq kilomètres environ, sur le chemin de **Saint-Guilhem** aux **Lavagnes**. Elle est abritée sous un grand rocher, d'où sort une source jamais tarie malgré l'altitude où elle se trouve, un peu au-dessous du col de Ginet.

C'est la présence de cette source et le beau rocher en surplomb qui attira en ce lieu un certain Jean Albe, natif du diocèse de **Lodève**, désireux de mener la vie érémitique. Il construisit un oratoire dédié à la Vierge Marie. (Tout cela se fit avec l'approbation et sous la protection de l'Abbé de **Saint-Guilhem**). Par une bulle datée du 8 octobre 1395, le pape Benoît XIII accorda au fondateur la faculté de faire ériger un autel dans l'oratoire pour la célébration de la messe (*Cassan*, "Notre-Dame de Lieu-Plaisant", p. 37).

Il semble bien que la chapelle actuelle ait été construite à cette époque. Elle a été agrandie par l'adjonction d'une salle de l'ancien ermitage. Celui-ci fut occupé jusqu'à la Révolution française par une communauté érémitique, dépendante de l'abbaye bénédictine de **Saint-Guilhem**.

Aujourd'hui, la chapelle de la Vierge est un lieu de pèlerinage fréquenté essentiellement par la population de **Saint-Guilhem**. L'ermitage, bien entretenu, sert de lieu de retraite à ceux qui recherchent Dieu dans la solitude.

SAINT-ANDRE DE SANGONIS

1. Saint-Martin de Coussenas

Au bord de la route nationale 109, à 1 kilomètre 500, à droite, en allant de **Saint-André de Sangonis** à **Saint-Félix de Lodez**, existe toujours le "mas de Coussenas" - mais il y a longtemps que l'église dédiée à Saint Martin, a disparu.

Ce lieu de culte très ancien - l'appellation en est la preuve - appartenait à l'abbaye d'**Aniane** : il était annexé à l'exploitation agricole de Coussenas, propriété également de l'abbaye. C'était, en langage monastique, une "grange" exploitée par les moines. Mais, à lire les actes du *Cartulaire d'Aniane* qui nous parlent de ce lieu, on peut imaginer le processus suivant qui conduisit le village de Coussenas à devenir une simple "grange".

Louis le Pieux avait donné au monastère le *fisc* de Coussenas "*fiscum nostrum de cucennate*" (*Cart. Aniane*, p. 62). Les moines défrichèrent - ou firent défricher - ce territoire et y installèrent des familles pour l'exploiter. Une "villa" (village) se créa dont il est question dans un acte de 837 (*Cart. An.*, p. 66). L'église dédiée à Saint Martin a dû être construite à cette époque pour le service religieux des habitants. Mais, par la suite, cette population rurale alla s'abriter auprès des lieux fortifiés, **Saint-André de Sangonis** en l'occurrence ; le territoire de Coussenas a, par la suite, été intégré à celui de **Saint-André**, et il ne resta plus qu'une exploitation agricole - "grange" - avec son église.

Plusieurs actes font état d'un prieuré établi près de l'église Saint-Martin. Ainsi, entre 1160 et 1181, le pape Alexandre III donna une bulle en faveur de Saint-Martin de Coussenas, adressée "à nos chers fils, le prieur et les frères de l'église Saint-Martin de Coussenas" (*dilectis filiis, priori et fratribus ecclesiae Sancti Martini, de Coucenatis - Cart.*

Aniane, p. 130). Ce qui nous montre qu'à cette époque, il y avait une petite communauté monastique auprès de l'église.

Dans la "*Description du diocèse de Lodève*", de 1331, nous voyons que l'évolution démographique est terminée : il n'y a plus à Coussenas qu'une "grange" avec sa chapelle : "*La grange de Coussenas, avec sa chapelle privée située dans la plaine lodévoise, sur le territoire de la paroisse de Sainte-Brigitte, dépend de l'Ordre de Saint Benoît : elle est confiée à un moine*". (*Pouillé*, p. 536).

2. Saint-Pierre de Granoupiac

Sur la rive droite de l'Hérault, à deux kilomètres environ en aval du pont de **Gignac**, la carte I.G.N. porte le château dénommé Saint-Pierre de Granoupiac.

Un acte du **Livre Noir de Béziers**, daté de 991, nous fait connaître l'existence de la "villa" de Granoupiac et de son église : "*in villa Granopiacho in sua terminia, ab ipsa medietate de ecclesia ipsa*".

Un certain Arimanus, dans son testament, donne au monastère Saint-Sauveur d'**Aniane** l'alleu qu'il possédait dans le comté de Lodève, "dans la villa de Granoupiac, dans son territoire, avec la moitié de son église" (cf. supra). C'était le temps où les laïques avaient usurpé la possession des biens ecclésiastiques (**Livre Noir**, p. 56). Cette église, elle, est nommée dans un acte du XI^e siècle du **Cartulaire d'Aniane** : "*in parrochia Sancti Petri de Granopiacho*" (*Cart. Aniane*, p. 447).

Par la suite, comme pour la plupart des églises dont nous avons parlé, elle fut annexée à celle de **Saint-André de Sangonis** où les habitants étaient allés vivre à l'abri des murailles du castrum. C'est ce que nous apprend la "*Description des églises*" de 1331 : "*L'église Saint Pierre de Granoupiac dépend depuis longtemps de l'église de Saint André ; elle est administrée par le vicaire (perpétuel) du dit Saint-André*" (*Pouillé*, p. 536).

Un acte de 1364 de l'**Inventaire de Briçonnet** (folio 146, verso J), nous apprend que le pape Urbain V, demanda cette année-là à l'évêque de **Lodève** à qui appartenait cette église, conformément à une décision de Clément V (1305-1314) (**Invent. Briç.**, fol., 144, verso K), de conférer ce bénéfice ecclésiastique à un certain Jean de "Combancio". Cela nous montre que si le service religieux avait été uni à Saint-André de Sangonis, il n'en avait pas été de même du bénéfice.

SAINT-FELIX DE LODEZ

Saint-Julien d'Avizas

La carte I.G.N. porte, en bordure de la route nationale 109, à gauche, à un kilomètre environ, en allant de **Saint-Félix de Lodez** à **Saint-André de Sangonis**, le tènement dénommé "l'Avizas".

C'est dans ces parages que se trouvait l'antique église paroissiale Saint-Julien. Elle fut supplantée par la nouvelle église construite dans le castrum et dédiée à Saint Félix, schéma bien connu et maintes fois évoqué ici.

Nombreux sont les textes qui, depuis le X^e siècle, citent l'église Saint Julien de la "villa" d'Avizas - le plus ancien étant celui du **Cartulaire de Gellone** de 949 : "*ecclesia Sancti Juliani de villa quam vocant Aviciatis*" (p. 28). En 988, dans son testament, Saint Fulcran fait don de cette

église, avec les revenus qui en dépendaient, à l'autel majeur de la cathédrale Saint Geniès, de **Lodève** : "*ecclesiam quae est fundata in honorem S. Juliani in villa quam vocant Avisatis*" (**Cart. Lod.**, p. 14). La bulle du pape Alexandre III - 1162 - la nomme parmi les églises du diocèse de **Lodève**, avec sa chapelle annexe du *castrum* de Saint-Félix (**Cart. Lod.**, p. 27).

Je ne cite pas les autres textes, ce qui serait fastidieux, mais je conclus par les indications, comme chaque fois très précieuses, de la **Description du diocèse** de 1331 : "*L'église Saint Julien d'Avizas, proche du castrum de Saint Félix, fut, depuis la plus haute antiquité, paroissiale, mais l'évêque de Lodève l'unit au chapitre de Lodève, avec l'or-*

dre d'y instituer un vicaire perpétuel qui aurait la charge des âmes" (**Pouillé**, p. 595).

Cette notice est complétée par celle concernant l'église de Saint-Félix, où il est dit que "*l'église de Saint-Félix, située dans la plaine lodévoise, dépend depuis toujours de l'église Saint Julien ; mais, à cause de la population qui l'habite (le "castrum"), c'est dans cette église que les sacrements sont administrés*" (**Pouillé**, p. 595).

Ainsi nous savons qu'en 1331, l'église Saint Julien d'Avizas conservait le titre paroissial, mais que c'était l'église Saint Félix, du *castrum* qui remplissait la fonction.

Abbé Gérard Alzieu

Bibliographie

Alaus, Cassan, Meynial : "Cartulaire de Gellone", Montpellier, 1898.

Cassan, Maynial : "Cartulaire d'Aniane", Montpellier 1900.

François, Perrin, de Font-Réaulx : "Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse", Paris, 1972.

Gallia Christiana, tome VI, Paris 1739.

Institut géographique national : cartes topographiques.

Photographies

Saint Jean de Fos

Saint-Jean de Litenis, par Jacques Belot 1990-1

Informations de dernière minute :

Dans les précédents bulletins, particulièrement les n° 44-45 travaux archéologiques de Laurent Schneider et Olivier Ginouvez, 56-57-58 article de l'abbé Gérard Alzieu, p. 33-34, nous vous avons tenus informés de nos démarches pour sauver l'église de Saint Pierre de Leneyrac. Grâce à la bonne volonté de tous, les travaux de sauvegarde arrivent à leur achèvement. Que tous ceux qui nous ont aidés en soient chaleureusement remerciés ! Un résultat qui pousse à œuvrer plus encore !

J. Belot